

ARCEP : les candidatures sont officiellement ouvertes

lun 20/07/2026 - 11:07



Le fauteuil sera bientôt libre. Alors que le mandat de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), Laure de La Raudière, se termine le 3 janvier 2027, le ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique ouvre un appel à candidatures jusqu'au 31 août 2026. Créée en 1996, le gendarme des opérateurs est en lien direct avec le président de la République, qui nomme la personne élue pour un mandat d'une durée de six ans non révocable et non renouvelable. Les candidats à la présidence doivent répondre à plusieurs normes. Les profils âgés de moins de soixante-cinq ans répondent notamment à des qualifications économiques, juridiques ou techniques et détiennent une expertise dans les domaines des communications électroniques, des postes, de la distribution de la presse ou de l'économie des territoires. La panel de personnalités qualifiées doit auditionner un maximum de cinq candidats et candidates.